

brûlure du second degré du poignet et de la main

Filtre: Cas acceptés avec diagnostic T23.2_

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Extrapolation du nombre de cas par année	978	784
dont cas avec diagnostic isolé	728	728

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Age moyen	37.2	37.3
Age médian	36.2	36.2
Proportion des accidents professionnels	43%	44%
part des femmes	43%	45%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des frais de traitement	5'477	901
Médiane des frais de traitement	421	365
10% des cas ont des frais de traitement inférieurs à	92	86
10% des cas ont des frais de traitement supérieurs à	3'495	1'572
Part de ces 10% de cas par rapport au total des frais	91%	61%

Total des prestations d'assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des prestations	8'466	1'829
Médiane des prestations	822	695
10% des cas ont des prestations inférieures à	137	134
10% des cas ont des prestations supérieures à	8'618	3'681
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	86%	57%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	610	452
Part de cas avec indemnité journalière	62%	58%
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	17	9
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	4	3

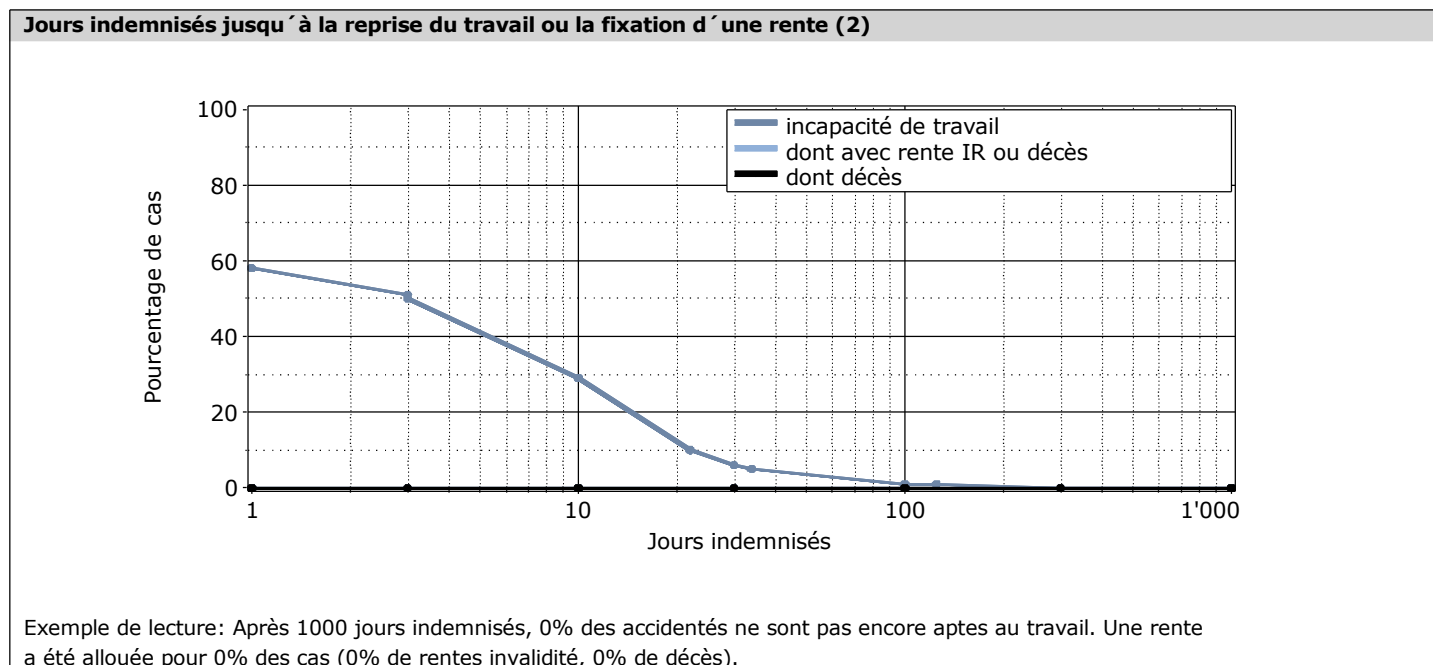
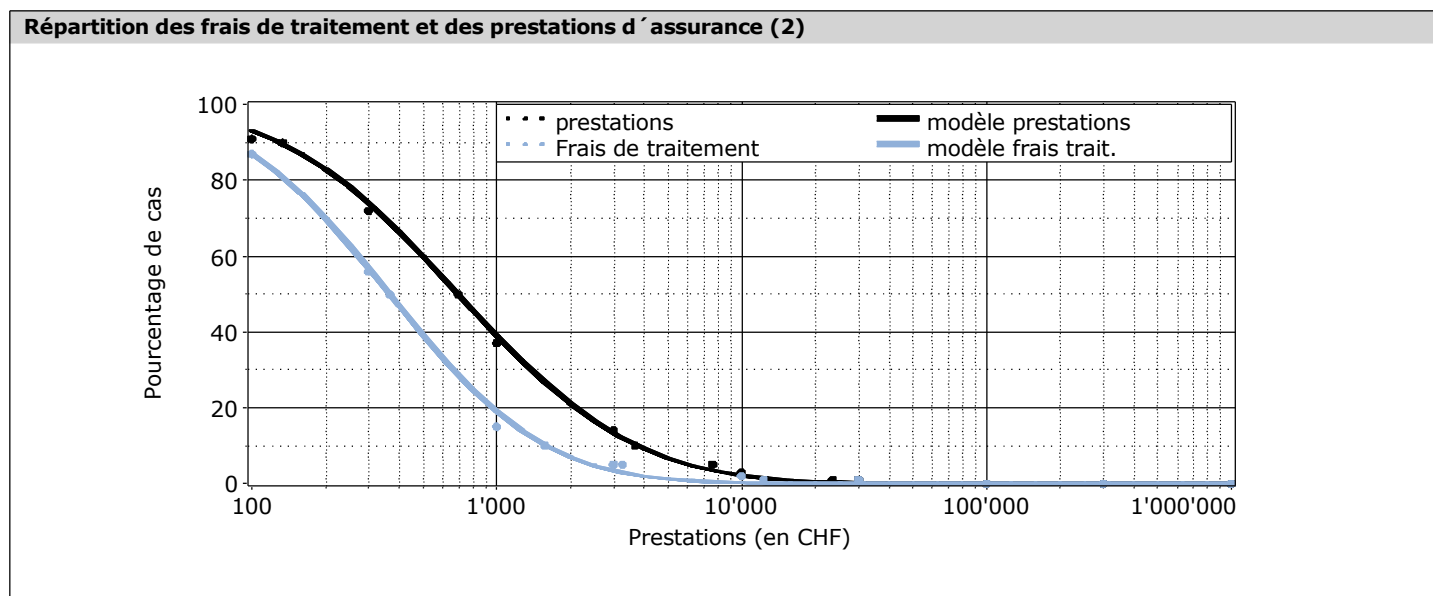
Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	1	0
Part de cas avec IR	0%	0%
Degré d'invalidité moyen (tous les cas)	0.1%	-%
Degré d'invalidité moyen (cas avec IR)	40%	-%
Somme des degrés d'invalidité par année	55%	-%
Cas avec indemnités pour atteinte à l'intégrité	1%	0%

Extrapolation sur la base d'un échantillon de 292 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) T232_ en 2011-2015, dont 197 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal

(1) Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

brûlure du second degré du poignet et de la main

Filtre: Cas acceptés avec diagnostic traumatique principal T232_



(2) pour tous les cas avec diagnostic traumatique principal